

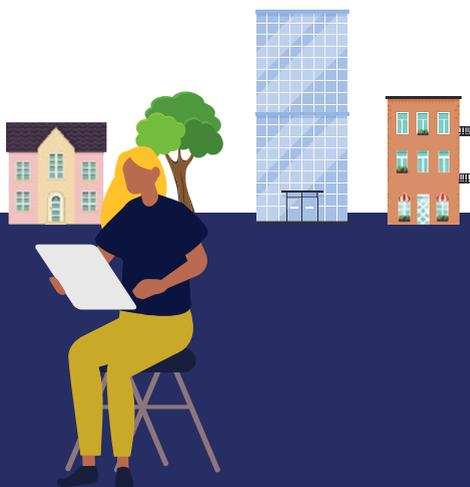
Île de France

OBJECTIF 2040



Élaboration du nouveau SDRIF Environnemental

La Région pilote l'élaboration du nouveau schéma directeur pour l'Île-de-France, le SDRIF Environnemental. Un projet d'aménagement durable qui concerne les plus de 12 millions de Franciliens, pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux du territoire à l'horizon 2040.





Le SDRIF-E, qu'est-ce que c'est ?

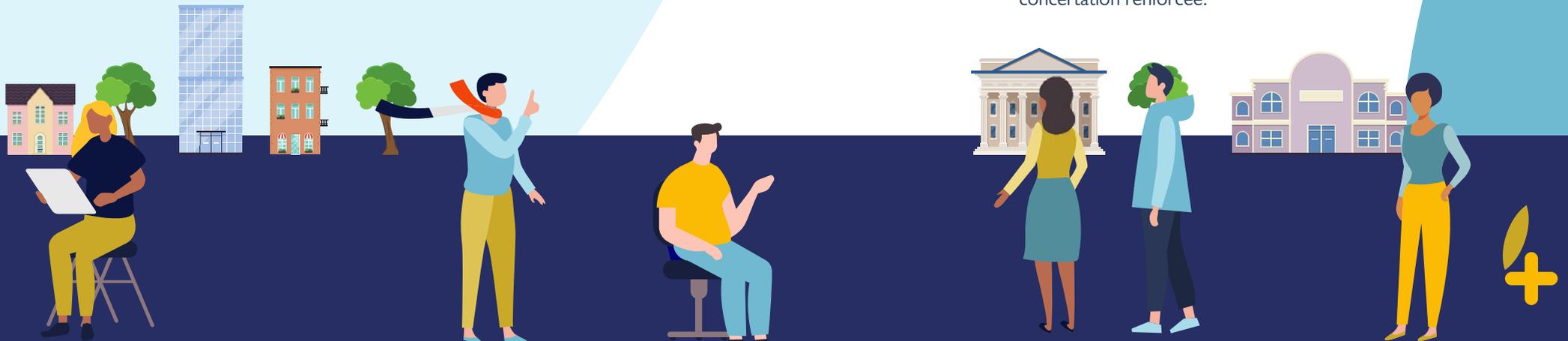
Le Schéma directeur de la Région Île-de-France est un document réglementaire dont le contenu est défini par le Code de l'urbanisme.

C'est également un document d'aménagement régional qui vise à organiser notre territoire de manière durable à l'horizon 2040.

Les orientations énoncées dans le SDRIF-E doivent être déclinées par les documents d'urbanisme élaborés par les communes ou les intercommunalités, pour permettre la mise en œuvre des objectifs visés.

Novateur dans sa forme et inédit par son ambition, ce nouveau schéma régional sera élaboré en étroite concertation avec :

- + L'État,
- + Les collectivités territoriales,
- + Les acteurs institutionnels et associatifs,
- + Les Franciliens à travers une démarche de concertation renforcée.





Le SDRIF-É, un projet d'aménagement qui nous concerne tous

L'Île-de-France, en croissance économique et démographique permanente depuis l'après-guerre, fait face à des enjeux sans précédents. La planification régionale est aujourd'hui questionnée par des crises sanitaires et climatiques inédites, auxquelles doivent faire face le territoire et ses plus de 12 millions d'habitants.

Chef de file en matière d'aménagement du territoire, la Région a voté, fin 2021, la mise en révision du Schéma directeur régional Île-de-France (SDRIF) actuel, en vue d'élaborer un SDRIF-Environnemental.

Ce nouveau document de référence proposera un cadre de développement pour l'Île-de-France à l'horizon 2040.



Comment est élaboré le SDRIF environnemental ?

2021

Délibération du Conseil régional initiant la révision du SDRIF

2022

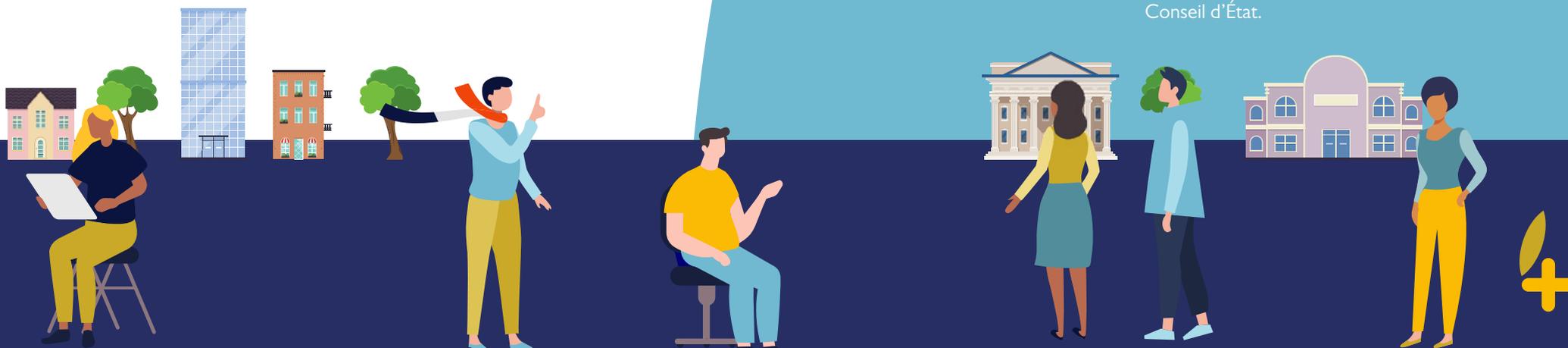
Concertation du public, des collectivités et des différents partenaires. Des conférences et rencontres seront organisées avec les acteurs du projet tout au long de l'année. Les Franciliens seront invités à contribuer.

2023

Au 1^{er} semestre, une première version du document sera soumise au vote des élus régionaux. Le reste de l'année sera consacré à l'enquête publique.

2024

Adoption définitive du SDRIF-E par les élus régionaux au cours du 1^{er} semestre, avant approbation par décret après avis du Conseil d'État.





Quelles sont les grandes orientations pour l'Île-de-France de 2040 ?

Acteurs publics et privés de l'aménagement, collectivités, associations, concitoyens, partagent le même constat : il faut repenser l'urbanisation du XXI^e siècle et le cadre de vie en intégrant mieux les conséquences de l'artificialisation des sols.

La sobriété en foncier, en CO2 et en ressources naturelles doit s'organiser. Le nouveau schéma directeur sera celui d'une région pionnière : ZAN (Zéro Artificialisation Nette), ZEN (Zéro Émission Nette), et intégrant mieux l'économie circulaire.

Le SDRIF-Environnemental devra œuvrer pour le rééquilibrage des territoires. Tous les territoires devront être mieux intégrés à la vie métropolitaine par la mixité et le désenclavement, et s'organiser en bassin de vie cohérents.

L'objectif est de **faire de l'Île-de-France une région durablement attractive**, accueillante et solidaire, qui réduit les fractures, consolide son autonomie dans les secteurs stratégiques, accompagne les parcours de vie de tous les Franciliens, et capitalise les apports liés au Grand Paris Express et à l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.



Comment prendre connaissance du projet et le faire évoluer ?

Ensemble, imaginons l'avenir de l'Île-de-France. Pour prendre connaissance du projet, s'informer sur les principales orientations proposées et déposer votre contribution, rendez-vous sur le site de la Région Île-de-France :

[+www.iledefrance.fr/iledefrance2040](http://www.iledefrance.fr/iledefrance2040)





Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél.: 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **iledefrance**

 **iledefrance**